

AID

TRANSACTION
GESTION IMMOBILIERE

HONORAIRES DE L'AGENCE

« VENTES »

MONTANT DE LA TRANSACTION	REMUNERATION
	Pourcentage appliqué sur le montant de la transaction
Jusqu'à 50.000 €	3500 € (montant forfaitaire)
De 50.001 à 120.000 €	8%
120.001 à 200.001 €	6%
AU DELA DE 200.001 €	5%
TERRAIN AU LOCAL	10 %
Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties indiquée au mandat, la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre	<u>CHARGE DE LA REMUNERATION</u>
	<u>DU MANDANT</u>

Cas particulier : Honoraires à la charge de l'acquéreur (succession)

(TVA INCLUSE)